

GALLOIS X. ; NORMAND F. ; JACOB C. ; JOLLY C. ; DEMORE B.

Pôle Pharmacie-Stérilisation - CHRU de Nancy - Hôpitaux de Brabois, Allée du Morvan, 54511 Vandœuvre-lès-Nancy, France
Contact : x.gallois@chru-nancy.fr

INTRODUCTION - OBJECTIFS

L'approvisionnement en dispositifs médicaux stériles (DMS) est sous la responsabilité du pharmacien. La gestion des ruptures et des arrêts de commercialisation est chronophage.

L'objectif de ce travail a été d'analyser les ruptures et arrêts de commercialisation sur une année.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Le recueil des données a été réalisé de manière prospective sur l'année 2017. L'intégralité des ruptures et arrêts de commercialisation a été répertoriée sans sélection préalable. Ont été collectées les données suivantes : raison de non approvisionnement (rupture ou arrêt de commercialisation), le fournisseur, le type de DMS, la source d'achat, la présence d'une alternative. Enfin, une estimation du temps dédié a été réalisée.

RÉSULTATS

Ruptures

248 ruptures d'approvisionnement en 2017

Temps moyen consacré par rupture

Temps Pharmacien : 2,8 heures
Temps Préparateur : 2,1 heures



Nombre de nouvelles références en rupture par mois en 2017



Arrêts de commercialisation

55 arrêts de commercialisation en 2017

Alternative trouvée dans

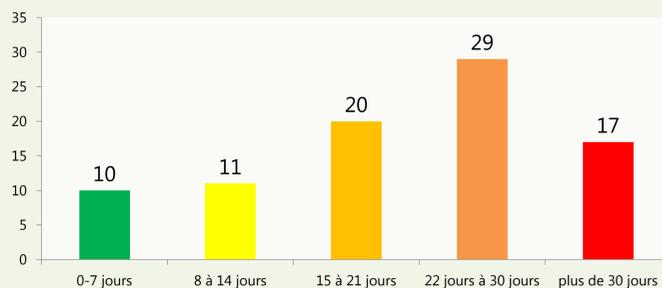


des cas

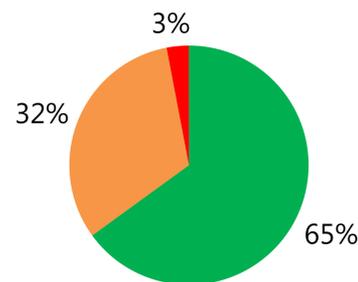
Durée prévisionnelle de rupture annoncée par les fournisseurs

Annoncée pour 87 produits
Durée minimale : 7 jours
Durée maximale : 180 jours
Moyenne : 28 jours

Durée prévisionnelle de rupture annoncée par les fournisseurs



Types d'alternative

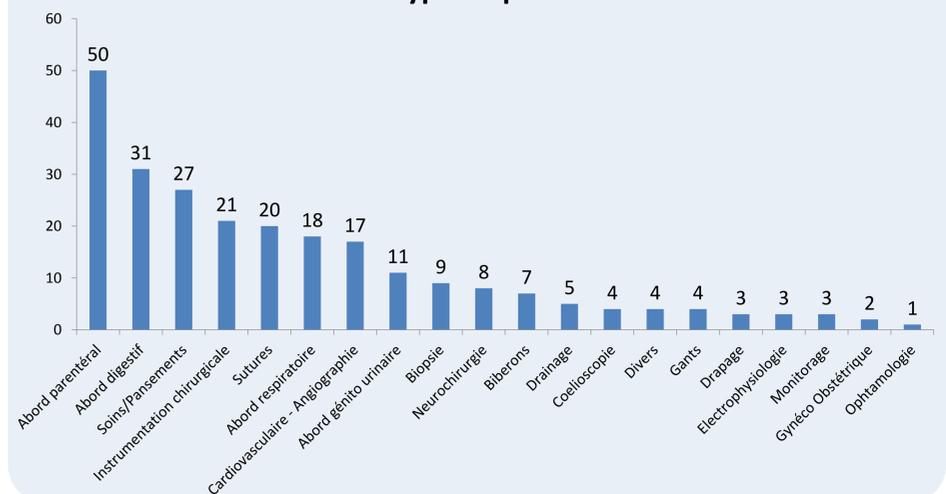


- Proposée par le fournisseur en défaut
- Chez un autre fournisseur
- Aucune alternative

Sources d'achat

Appel d'offres local	93%
Appel d'offres national	7%

Nombre de références en rupture en 2017 en fonction du type de produit



DISCUSSION / CONCLUSION

La gestion des ruptures demande d'importants moyens humains. Une coordination avec les utilisateurs est nécessaire afin de trouver la meilleure solution pour palier au défaut du fournisseur titulaire. Une vigilance accrue doit aussi être portée sur l'aspect réglementaire de la substitution (marquage CE, fiche technique), génératrice de délais supplémentaires. Cette étude devra être affinée sur plusieurs années afin d'étudier l'évolution du nombre de ruptures et le temps imparti à les résoudre.

